

La guerre de siège à l'épreuve de la Révolution française : de la perception des contemporains à l'information du peuple sur la guerre.

GRHis - Université de Rouen-Normandie. Journée d'études mercredi 9 juin 2021.

Côme Barbaray et Michel Biard.

Résumé :

La guerre de siège de la période révolutionnaire, récemment renouvelée par un colloque à Besançon en 2017, apparaît comme une composante décisive des guerres qui enflamment l'Europe à la fin du XVIII^e siècle. Cette pratique invite notamment à penser la question du positionnement des individus, civils et militaires, par rapport au conflit, qu'ils assistent directement ou non au déroulement des opérations : il s'agit d'interroger leur perception des pratiques poliorcétiques, de même que les moyens par lesquels ils relaient ou taisent des informations sur les sièges. Les débats politiques sur la conduite de la guerre participent évidemment au discours -partial- qui irrigue la société, en particulier via la presse, mais également dans les arts (gravure, hymnes, chansons, etc.).

Argumentaire :

L'étude de la guerre de siège de la période moderne connaît récemment un profond renouvellement en révélant notamment son importance stratégique mais également en interrogeant ses pratiques régulatrices et l'institutionnalisation progressive de ses règlements. *A fortiori*, la guerre de siège de la décennie révolutionnaire se trouve également touchée par ces nouveaux questionnements, à l'instar du colloque « Villes assiégées dans l'Europe révolutionnaire et impériale » s'étant tenu les 3 et 4 mai 2017 à Besançon. Celui-ci, dont les actes ont été publiés en 2019, a permis d'éclairer davantage encore les enjeux de la poliorcétique pour cette période, à savoir : héritage des pratiques du XVIII^e siècle ; le siège comme temporisateur ou au contraire comme facteur aggravant des antagonismes ; ou encore, la définition juridique de ce fait guerrier. Cette liste -non exhaustive- invite également à penser la question des individus, qu'ils soient civils ou militaires, présents ou non lors du déroulement des opérations.

En effet, dans un contexte de conflagration générale née de l'opposition entre la France révolutionnaire et, pour ainsi dire, les principales puissances européennes, quelle perception les individus de tout bord ont-ils des pratiques poliorcétiques ? Comment relaient-ils -ou taisent- ce qu'ils découvrent de la guerre de siège, ou connaissent d'expérience ? Ces découvertes et expériences pouvant être liées à la profession, l'implication individuelle ou encore le degré de proximité géographique avec l'événement. De quelle manière la guerre de siège devient un sujet de débat politique pour l'informer, la régler, la diriger ? Que ce soit au sein des instances de pouvoir, dans la presse ou bien dans la société dans son ensemble.

Axes :

Ainsi, cette journée d'études invite à interroger notamment les thématiques et axes suivants -qui ne sont pas exhaustifs :

- Des exemples de sièges antérieurs à la Révolution, notamment au XVIII^e siècle, peuvent être convoqués en tant qu'ils permettent d'inciter à une réflexion sur le temps long des pratiques guerrières et de leur écho théorique, politique ou social. Les écrits et débats abordant ces thématiques sont, dès avant 1789, très vifs à ce sujet, en particulier entre partisans d'un système défensif et ceux en faveur d'une stratégie offensive de défense du territoire.
- La perception des contemporains est évidemment au centre du questionnement : les témoignages autant civils que militaires, informent sur les répercussions qu'ont les sièges dans la société et même à l'étranger. Les points de vue souvent partiels qui sont développés sont autant d'éléments d'études pertinents, de même que la position et la situation d'énonciation des auteurs.
- La guerre de siège entretient, en qualité d'enjeu national, un rapport étroit avec la rhétorique politique : il s'agit pour les législateurs de débattre, de régler, de diriger cette forme de combat, depuis Paris ou sur le terrain, en s'appuyant souvent sur des discours propres à exalter la défense du territoire.
- La presse se constitue de ce fait un relai d'information essentiel, mais également de déformation de la réalité guerrière par le prisme de discours partisans : il s'agira de discerner les logiques à l'œuvre.
- L'évocation de la guerre de siège est également présente dans les arts : quelle « propagande » constitue-t-il ? L'art représente aussi un autre moyen d'information pour des populations qui n'ont pas nécessairement accès à l'écrit, notamment à travers la gravure. Là encore, le discours proposé par les images, les hymnes, les chansons, contribuent à la pénétration de la société par le fait guerrier.

Modalités de soumission :

Les propositions de communication doivent être soumises au format PDF avant le 20 décembre 2020, comprenant une présentation de la communication de 3000 signes maximum (espaces inclus), accompagnée d'une brève présentation personnelle (nom et prénom, unité de recherche, rattachement administratif).

Les propositions sont à envoyer à l'adresse suivante : come.barbaray@hotmail.com

Réponse aux auteurs le 25 janvier 2021.